

Séance du 27 avril 2021 – Réunion conjointe du Conseil communal et du Conseil de l'Action Sociale

Présents pour le Conseil communal :

M. Lucien **Bauduin**, Bourgmestre ;
Mme Agnès **Moreau**, M. Michel **Temmerman**, Mme Marie-Paule **Labrique**, M. Luc **Anus**,
Echevins ;
MM. Steven **Royez**, Philippe **Geuze**, Michaël **Courtois**, Julien **Cornil**, Benoit **Copenaut**,
Mmes Sophie **Baudson**, Véronique **Vanhoutte**, M. Pierre **Navez**, Conseillers ;
Mme Sandrine **Duvivier**, Directrice générale f.f.
Les absences de MM. Marcel **Basile**, Ulrich **Lefèvre** et François **Denève** sont excusées.

Présents pour le Conseil de l'Action Sociale :

M. Francis **Damanet**, Président du CPAS ;
MM. André **Bondroit**, Jérôme **Hosselet**, Mmes Véronique **Vanhoutte**, Angeline **Delleau**,
Dorothee **Vanderbeck**, Laurence **Darquennes**, Conseillers ;
Mme Laurence **Berteaux**, Directrice générale f.f.
Les absences de Mmes Khasia **Degueldre** et de Martine **Demanet** sont excusées.

La séance est publique. Elle est diffusée en visioconférence sur Youtube via le lien
<https://youtu.be/eIBdBPdVnyI>.

Ordre du jour

Rapport annuel relatif aux économies d'échelle et aux synergies existantes et à développer
entre la Commune et le C.P.A.S. de LOBBES – Exercice 2021.

Monsieur le Bourgmestre, Lucien Bauduin, ouvre la séance Commune – CPAS portant sur les
synergies entre ces deux entités, à 19h02.

Il invite Madame Laurence Berteaux, Directrice générale, ff du CPAS, à réaliser une brève
présentation du point.

Monsieur Francis Damanet, Président du CPAS, signale qu'il présentera lui-même le point.

Il fait état de quelques considérations et reprises au sein du rapport mis à la disposition des
membres des Conseils.

Monsieur le Bourgmestre invite dès lors Madame Duvivier Sandrine, Directrice générale, ff, au sein de l'Administration communale, à formuler quelques commentaires.

Madame Duvivier informe utilement les Conseillers quant à la suite qui sera réservée aux synergies entre la Commune et le CPAS de Lobbes.

Monsieur le Bourgmestre la remercie.

Il invite les Conseillers à faire valoir leurs remarques.

Aucun amendement n'est proposé.

Monsieur le Bourgmestre clôt la séance Commune-CPAS à 19h11.

Ainsi fait et délibéré en séance, date que dessus.

La Directrice générale ff,

Le Bourgmestre,